

PROJET PÉDAGOGIQUE MULTI- SITE PÔLE NORD



Mis à jour en septembre 2025

Table des matières

I) SOCLE COMMUN DES MULTISITES	3
a) Descriptif de l'organisateur et du multisite :	3
b) Les documents obligatoires sur le multisite	6
c) Les intentions éducatives du territoire	7
II) SOCLE SPÉCIFIQUE DU MULTISITE PÔLE NORD :	7
A) Les informations générales du multisite pôle nord	7
B) Les rôles et fonctions de chacun :	11
b. Les réunions d'équipe :	20
3) Indicateurs d'évaluation :	24
1) Évaluation des projets :	24
2) Évaluation des équipes :	26
Conclusion :	26

I) SOCLE COMMUN DES MULTISITES

a) Descriptif de l'organisateur et du multisite :

1) L'organisateur

La Communauté de communes Convergence Garonne est un EPCI issu de la fusion de la Communauté de communes Coteaux de Garonne, de la Communauté de communes de Podensac et 5 autres communes limitrophes (Cardan, Escoussans, Lestiac sur Garonne, Paillet, Rions).

La Communauté de communes Convergence Garonne est composée actuellement de 27 communes rassemblant 32 400 habitants sur un territoire rural.

Le siège de l'organisateur de la Communauté de communes Convergence Garonne se situe aux 12 rue de maréchal Leclerc de Hauteclouque à Podensac (33720).

La collectivité a décidé de mettre en place un fonctionnement d'accueil de loisirs en multisite pour les temps du périscolaire du mercredi et pour les temps extrascolaires des vacances :

- Un 1^{er} pôle (pôle sud) regroupant 3 accueils de loisirs situés sur les communes de Cérons, Landiras et Preignac
- Un 2^e pôle (pôle Nord) regroupant 3 accueils de loisirs sur les communes de Podensac, Portets, et Virelade
- Un 3^e pôle (pôle Est) regroupant 4 accueils de loisirs sur les communes de Béguey, Cadillac et Loupiac (les 4 sur le temps périscolaire du mercredi et les 2 premiers sur le temps extrascolaire).

2) Le fonctionnement général

Le règlement intérieur est commun à l'ensemble des accueils de loisirs en gestion directe de la collectivité.

Le calendrier des ouvertures et fermetures des structures de l'ensemble de la collectivité.

		PÉRISCOLAIRE S	VAC ANC ES					
PÔLES	STRUCTURE S	MERCREDI	HIVE R	PRINTEMP S	JUILLET	AOUT	TOUSSAI NT	NOËL
NORD	PODENSAC	Ouvert	Ouv ert	Ouvert	Ouvert		Ouvert	Tout la période
	PORTETS	Ouvert	Ouv ert	Ouvert	Ouvert	2 dernières semaines	Ouvert	
	VIRELADE	Ouvert	Ouv ert	Ouvert	Ouvert		Ouvert	
SUD	CERONS	Ouvert	Ouv ert	Ouvert	Ouvert	3 première s semaines	Ouvert	
	LANDIRAS	Ouvert	Ouv ert	Ouvert	3 première s semaines	Dernière semaine	Ouvert	
	PREIGNAC	Ouvert	Ouv ert	Ouvert	Ouvert	première semaine	Ouvert	2 ^e semaine
EST	BEGUEY	Ouvert	Ouv ert	Ouvert	Ouvert	Dernière semaine	Ouvert	
	CADILLAC	Ouvert	Ouv ert	Ouvert	Ouvert	3 première s semaines	Ouvert	2 ^e semaine
	LOUPIAC	Ouvert						

3) Les horaires d'accueils

Selon le temps d'accueil, 1 ou 2 possibilités d'accueils s'offrent aux familles

- En journée ou demi-journée les temps périscolaires (mercredi)
- Uniquement en journée sur le temps extrascolaire (vacances)

Inscription à la journée	Inscription à la demi-journée (uniquement les mercredis en période scolaire)
Arrivée de 7h30 à 9h Temps d'accueil de 9h à 17h Départ de 17h à 18h30	<u>Matinée</u> Temps d'accueil de 7h30 à 9h Temps d'accueil de 9h à 13h30 Départ de 13h30 à 14h <u>Après-midi</u> Temps d'accueil de 11h30 à 12h Temps d'accueil de 12h à 17h Départ de 17h à 18h30

4) La politique tarifaire

Pour les accueils et loisirs communautaires, le tarif est calculé selon le quotient familial (QF) établi par la CAF/MSA et remis à jour annuellement, au 1er février de chaque année

Accueil de loisirs – Coût journée	
Taux d'effort social	1.05%
Tarif plancher	4.70 €
Tarif plafond	16.50 €

Accueil de loisirs – Coût demi-journée	
Taux d'effort social	0.64 %
Tarif plancher	3.10 €
Tarif plafond	9 €

Accueil de loisirs – Coût journée séjour	
Taux d'effort social	2.53 %
Tarif plancher	10 €
Tarif plafond	42 €

Les modalités de calcul sont les suivantes :

Tarif : Quotient Familial (QF) * Taux d'Effort Social (TES)

En cas de non transmission du quotient familial ou d'un avis d'imposition, à jour, par les familles, le prix plafond sera appliqué. Tout changement de situation doit être signalé et sera pris en compte pour la facture suivant le signalement, sans effet rétroactif.

Les modalités de facturation seront identiques aux modalités habituelles (Cf. : règlement intérieur des accueils de loisirs)

5) Les inscriptions et réservations

Ne peuvent s'inscrire dans les Accueils de Loisirs communautaires, que les enfants possédant un **dossier d'inscription complètement référencé**.

- Démarches à suivre :
 - Rendez-vous sur le lien suivant :

<https://www.espace-citoyens.net/portail-convergence-garonne/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

- Si vous possédez vos identifiants personnels, renseignez-les et procédez à l'inscription
- Si vous ne possédez pas d'identifiant personnel, cliquez sur « CREER MON ESPACE », vos identifiants vous seront envoyés par e-mail et vous pourrez procéder à l'inscription

Des vidéos tutoriels sont disponibles sur le lien espace citoyen pour vous accompagner dans vos démarches.

Les documents à fournir sont :

- N° allocataire CAF ou MSA ou montant du QF
- Attestation sécurité sociale où apparaît le nom de l'enfant de l'année en cours
- Attestation assurance Responsabilité Civile et/ou extra-scolaire de l'année en cours
- Copie des vaccins à jour ou certificat médical de vaccination à jour
- Si PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) : fournir la copie
- Si jugement entraînant une organisation particulière, fournir la copie pour en assurer l'application par l'équipe.

Une fois l'instruction du dossier finalisé, et validé par nos équipes, les familles peuvent réaliser les réservations via l'espace citoyen Convergence-Garonne durant la période d'inscription dédiée (cf calendrier de réservation) et conformément aux dispositions des articles 9 et 10 du règlement intérieur des accueils de loisirs.

6) Facturation:

La facturation s'effectue à période échue. Elle est assurée par le Trésor Public, l'envoi des factures (avis de sommes à payer) est réalisé par courrier.

Un état des consommations sera visible sur l'espace citoyen avant chaque facturation.

En cas d'erreur de facturation ou de contestation, les familles ont 30 jours, à réception de la facture, pour se signaler par courriel à l'adresse : accueil@convergence-garonne.fr ou par téléphone au : 05 56 76 38 08. Passé ce délai, tout recours sera impossible.

Attention : Les usagers doivent payer les factures à réception, même en cas de désaccord. En effet, la CDC n'étant pas gestionnaire de la facturation, nous ne pourrions pas être tenu pour responsable d'éventuels pénalités de retard appliquées par le Trésor Public en raison de retard de paiement. En cas d'erreur avérée de facturation, une régulation sera opérée à posteriori sur les factures suivantes.

Mode de paiement:

- par chèque à l'adresse de paiement indiquée sur la facture ;
- en CR CESU (dématérialisé via votre espace personnel (code NAN 1669988) sur le site www.cr-cesu.fr ;
- par carte bancaire ou virement bancaire directement sur le site PayFip (identifiant structure : 07 2018)
- par carte bancaire (sans plafond) ou numéraire (max 300€) dans les bureaux de tabac partenaire grâce au DATAMATRIX ;
- par carte bancaire, directement au Service de Gestion Comptable de La Réole – 10 place Albert Rigoulet – 33910 La Réole

7) Présentation des 3 structures sur les 3 pôles

-  Structures du pôle Nord
-  Structures du pôle Sud
-  Structures du pôle Est



b) Les documents obligatoires sur le multisite

- Le récépissé de déclaration délivré par la SDJES
- Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'organisateur conforme aux dispositions du code de l'action sociale des familles
- Avis PMI

Les documents relatifs aux bâtiments

- Copie du procès-verbal de la dernière visite de la commission de sécurité
- Registre de sécurité à jour (Vérifications des extincteurs, certificat de conformité...)

Les documents concernant le personnel

- Diplômes des animateurs et des directeurs + livret de formation des stagiaires
- Dérogation éventuelle accordée
- Attestation de vaccination du personnel
- Recommandation de la vérification de la validité du permis de conduire des personnes en charge des transports des enfants en minibus

Les documents liés au fonctionnement

- Le projet éducatif
- Le projet pédagogique
- Registre de présences journalières
- Fiches sanitaires de liaison des enfants
- Registre des soins où est consigné tout soin donné
- Affichage des numéros d'urgence
- Menu et documents de traçabilité dans le cadre d'atelier culinaires autonomes
- PPMS (Tests effectués de manière biannuelle)

c) Les intentions éducationnelles du territoire

Le Projet Educatif :

Il traduit l'engagement de la CDC, ses priorités, ses principes, à destination des accueils collectifs de mineurs. Il est impulsé puis validé par les élus en conseil communautaire, à ce titre, il a valeur de cadre des actions pédagogiques qui seront déployées et devront toujours être en cohérence avec lui.

Les objectifs généraux :

- > Accueil des enfants dans des structures offrant une diversité d'activités en réponse à leurs besoins ;
- > Accueil des enfants en réponse au besoin des familles avec un souci d'équité territoriale ;
- > Le développement de l'esprit communautaire en organisant le travail des équipes dans une dynamique générale commune autour de projets territoriaux et en appui des richesses du territoire et des services de la Communauté de Communes

Les valeurs éducationnelles :

- > Diversité et épanouissement personnel ;
- > Coopération et citoyenneté ;
- > Participation des familles et création de liens ;
- > Equité et inclusion

II) **SOCLE SPÉCIFIQUE DU MULTISITE PÔLE NORD :**

A) Les informations générales du multisite pôle nord

00 Coordonnées des directeurs du multisite Pôle « Nord »

Julien

LAFUE

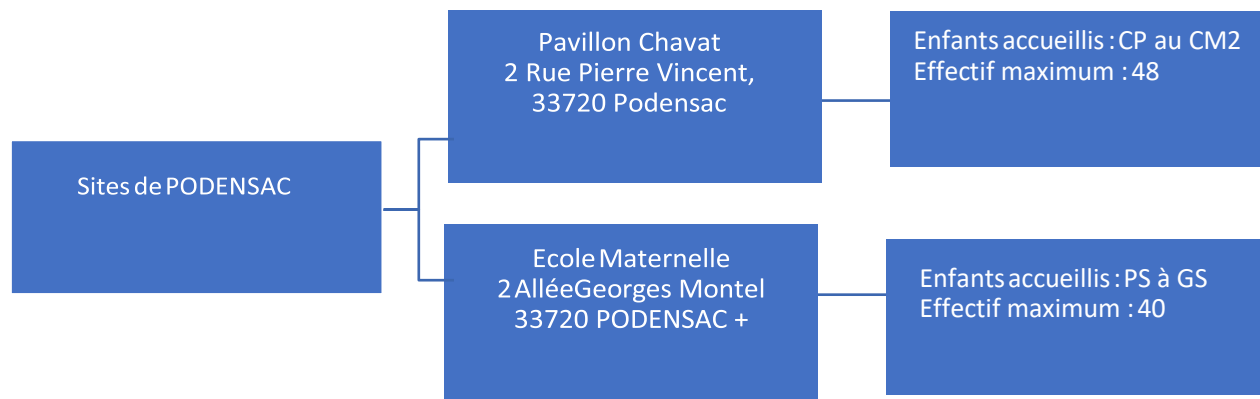
- Directeur du Pôle
- 06 48 05 04 16
- enfancepolenord@convergence-garonne.fr

Cidjy

GRACILIEN

- Directrice adjointe du Pôle par intérim
- 06 13 17 65 33
- enfancepolenord@convergence-garonne.fr

Les sites de Podensac:



➤ PS à GS:

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle :

- Salle de motricité-école maternelle
- Salle de classe « bleue »
- Salle de sieste
- Sanitaires maternelle côté classe jaune
- Cour de l'école maternelle

➤ CP au CM2 (Accueil de collégiens ponctuellement possible):

Les enfants sont accueillis dans les locaux du Pavillon Parc Chavat :

- 3 salles d'activités
- 3 sanitaires enfants
- Unetisanerieavecfrigo
- dessanitairesadultes
- Le jardin clôturé attenant au pavillon

L'ensemble de ces locaux est accessible à tous les enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs, selon les animations mises en place par groupe ou durant des activités communes (grand jeu, spectacle ...). Pour le temps de repas, l'AL utilise le restaurant scolaire accessible depuis la cour de l'école élémentaire.

À proximité du site de Podensac se situe :

- Le parc Chavat accessible à tous dans le cadre de grands jeux, de balades, de pique-nique...
- L'EPHAD, les enfants et les résidents partagent des projets d'animation
- La salle des fêtes, disponible sur demande à la mairie dans le cadre d'activités, événements...
- La médiathèque, les enfants peuvent s'y rendre à pied pour participer à des ateliers ou emprunter des livres.
- La gare de Podensac pour effectuer des trajets sur le territoire

01 Lessites de Portets:



➤ PS à GS:

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle :

- Salle de motricité-école maternelle
- Salle de sieste et salle d'activités du préfabriqué + réserve de rangement + sanitaire – enfants
- Sanitaire maternelle donnant sur la cour de l'école
- Cour de l'école maternelle

➤ CP au CM2 (Accueil de collégiens ponctuellement possible) :

Les enfants sont accueillis :

- Salle d'animation donnant sur la cour élémentaire et accessible par la rue Maréchal Leclerc
- Salle polyvalente hors école situé dans le « Dojo » (1/3 durant mercredi et petites vacances et la totalité durant les grandes vacances)
- Sanitaires extérieurs cour élémentaire + sanitaire salle polyvalente
- Cours de l'école élémentaire

L'ensemble de ces locaux est accessible à tous les enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs, selon les animations mises en place par groupe ou durant des activités communes (grand jeu, spectacle ...). Pour le temps de repas, l'AL utilise le restaurant scolaire accessible depuis la cour élémentaire.

À proximité du site de Portets se situe :

- La salle du temps libre, disponible sur demande à la mairie dans le cadre d'activités, événements, salle climatisé durant les pics de chaleur en période estivale...
- La bibliothèque, les enfants peuvent s'y rendre à pied pour participer à des ateliers ou emprunter des livres.
- La gare de Portets pour effectuer des trajets sur le territoire
- Le City stade est accessible à tous, de manière ponctuelle et en fonction du public déjà présents sur place. Ce même City stade est le lieu de rassemblement en cas d'alerte incendie.
- Parc avec air de jeux pour enfants
- Crèche ce qui peut faciliter la création de projet passerelle entre ces structures

Le site de Virelade:



➤ PS à GS:

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école publique

- Salle de motricité-école maternelle
- Salle de sieste
- Cour de l'école maternelle

➤ CP au CM2 (Accueil de collégiens ponctuellement possible) :

Les enfants sont accueillis:

- Un préfabriqué composé de deux salles + lavabos + sanitaires adultes,
- Cours de l'école Élémentaire

L'ensemble de ces locaux est accessible à tous les enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs, selon les animations mises en place par groupe ou durant des activités communes (grand jeu, spectacle ...). Pour le temps de repas, l'AL utilise le restaurant scolaire accessible depuis la cour de l'école élémentaire.

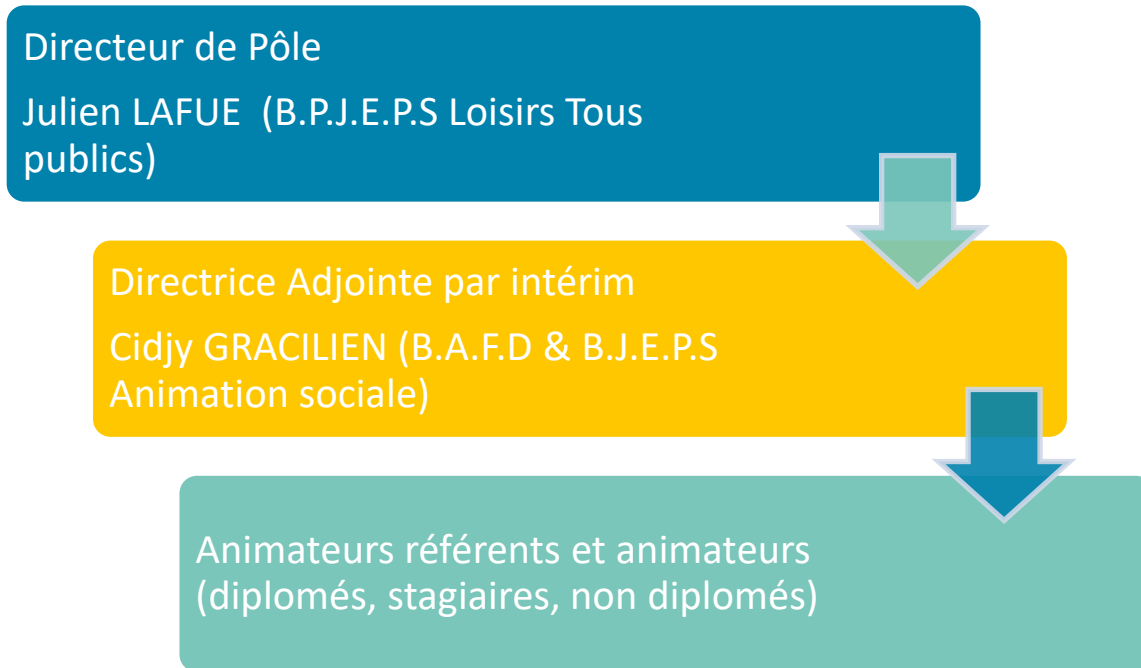
Une pièce est mise à disposition pour le stockage du matériel sportif

À proximité du site de Virelade se situe:

- La salle des fêtes, disponible sur demande à la mairie dans le cadre d'activités, événements...
- La plaine des sports est accessible à tous, de manière ponctuelle et en fonction du public déjà présent sur place.

B) Les rôles et fonctions de chacun:

00 Organigramme général:



Le taux d'encadrement minimum varie selon l'âge des enfants accueillis :

- Pour **les + 6 ans**, le taux est d'**un animateur pour 12 enfants**.
- Pour **les - 6ans**, le taux est d'**un animateur pour 8 enfants**.

Dans une équipe d'animation, il doit **au minimum avoir 50% de diplômés** BAFA ou équivalent.

De plus, le pourcentage d'animateurs sans qualification ne peut dépasser 20%. De fait, le pourcentage d'animateurs stagiaires variera en fonction de ces deux données. Il peut aller de 0% à 50%. Il existe au-delà du BAFA toute une série de diplômes (fixée par arrêté) qui permet d'exercer les fonctions d'animateur en ACM et d'être compris dans le pourcentage d'animateurs diplômés.

Indications des diplômes:

B.E.E.S.A.P.T : Brevet d'État d'Éducateur sportif « Activité physique pour tous »
BAFA : Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animation
B.A.F.D. : Brevet d'Aptitude aux fonctions de Direction
C.A.P. APE: Certificat d'Aptitude professionnelle petite Enfance
B.P.J.E.P.S. : Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et sportive
S.B. : Surveillant de Baignade
P.S.C.1 : Prévention et Secours physique de niveau 1

01 Les fonctions de l'équipe de direction

- Direction et coordination des sites, des équipes ainsi que de l'animation globale
- Gestion des ressources humaines (recrutement, management, plan de formation...)
- Gestion financière de l'ensemble des sites

- Garant du respect du projet pédagogique et éducatif
- Veiller réglementaire auprès des sites et de l'équipe pédagogique en matière d'accueil des mineurs
- Gestion de l'équipe éducative pour les aspects pédagogiques, organisationnels (techniques, financiers, logistiques, administratifs) pour l'ensemble des sites
- Gestion des différents bilans institutionnels
- Responsable du suivi des familles et inscriptions des enfants
- Responsabilité du contrôle et application de la réglementation en matière d'accueil de mineurs
- Assurer le lien entre les équipes et la direction de pôle
- Faire remonter les informations de terrain et les besoins
- Accompagner les animateurs référents dans leurs relations aux familles, aux équipes
- Animation et pilotage des équipes
- Coordination et supervision des projets d'activités
- Responsabilité du contrôle et application de la réglementation en matière d'accueil de mineurs
- Animation de la relation avec les familles et les enfants
- Assurer le suivi et la formation de l'équipe d'animation
- Assurer le suivi des dossiers des enfants

La présence de la direction sur site est indispensable lors d'une journée de fonctionnement. Mathématiquement, nous noterons que cette présence n'est pas possible simultanément sur les trois sites. Une organisation en interne sera donc planifiée et pourra être modulable en fonction des impératifs ressentis sur site. Par conséquent, l'organisation peut subir des modifications. La planification sera effectuée de sorte que la direction soit accessible le matin comme le soir pour l'ensemble des familles et de l'équipe du multisite.

02 Les fonctions de référent de site :

- Référent des familles/école : Prendre en compte les informations et questions des familles. Aller à la rencontre des enseignants pour échanger des informations connues ou à connaître
- Référent des obligations réglementaires : Connaître le dossier relatif aux documents obligatoires en lien avec les contrôles, connaître des bases de réglementation pour qu'elles soient appliquées
- Référent des obligations de sécurité : Informer de la procédure d'événement grave, garantir l'ouverture et la fermeture des locaux, s'assurer que l'équipe est complète et ponctuelle, maîtriser les procédures d'évacuation incendie, connaissance des cas sanitaires spécifiques.

03 Les fonctions d'Animateur :

- Il co-construit et adhère au Projet pédagogique et participe à son évaluation.
- Il est responsable des enfants et veille à leur sécurité affective, morale ou physique de chacun d'eux, donc se sentir garant et vigilant.
- Il se réfère aux consignes de sécurité et d'hygiène pour le bien-être de tous.

- Il apprend à l'enfant la vie en collectivité, le partage, l'entraide et l'échange.
- Il est un repère pour l'enfant et les familles.
- Il réalise un planning d'activités en fonction des enfants et veille à son bon déroulement.
- Il est à l'écoute de tous.
- Il assure la préparation et le bon déroulement des activités.
- Il doit prendre en considération les différents rythmes des enfants.
- Il assure la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés.
- Il participe au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Il encadre la vie quotidienne et les activités.
- Il construit une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants.
- Il accompagne les enfants dans la réalisation de leurs projets.
- Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement.

c. Les objectifs :

1) Les intentions éducatives du territoire :

L'accueil Multisite Nord s'appuie sur un socle commun de valeurs éducatives qui guident l'ensemble des actions mises en place auprès des enfants. Ces valeurs partagées par l'équipe pédagogique et la Communauté des Communes Convergence Garonne, constituent le fondement du Projet Educatif révisé en 2024 pour la période 2025-2027.

Valeur	Intention éducative
Diversité & épanouissement personnel	Permettre à chaque enfant d'affirmer son identité et de valoriser ses talents uniques dans un cadre collectif.
Coopération & citoyenneté	Favoriser l'entraide, l'écoute et la contribution à la vie du groupe.
Participation des familles & création de lien	Associer les familles aux projets et renforcer les échanges intergénérationnels.
Équité & inclusion	Garantir à chaque enfant une place juste, quelles que soient ses différences ou fragilités.

L'inclusion et l'accueil des enfants à besoins spécifiques

Cet engagement se traduit par :

- la mise en place de projets d'accueil individualisés (PAI) en lien avec les familles et les partenaires médico-sociaux ;
- l'adaptation des activités et des supports pédagogiques pour permettre une participation effective de tous ;
- la sensibilisation, analyse de pratiques et la formation régulière des équipes à l'accompagnement inclusif ;
- la mobilisation de partenariats spécialisés lorsque cela est nécessaire, afin d'assurer la continuité éducative.

Ainsi, l'inclusion n'est pas seulement une orientation : elle constitue un principe fondateur et un levier de cohésion au sein des accueils de loisirs.

2) Les intentions pédagogiques du Pôle:

Les orientations pédagogiques portées par l'équipe d'animation s'inscrivent dans une démarche spécifique, adaptée au public accueilli. Elles trouvent leur source dans les intentions éducatives définies par le Projet éducatif de la collectivité, et s'articulent avec les projets portés par les services à la population ainsi que par le service Enfance-Animation. Elles peuvent également entrer en résonance avec les axes de la Convention Territoriale Globale (CTG), conclue avec notre partenaire institutionnel, la Caisse d'Allocations Familiales.

Afin de construire collectivement des intentions pédagogiques cohérentes et partagées pour l'année 2025-2026, un travail de réflexion a été amorcé en avril et mai 2025, au sein des équipes et du service. Cette phase d'échanges et d'analyse a permis à chaque pôle de développer une réflexion interne, ensuite mise en commun en direction de service, dans une dynamique collaborative. Cette démarche progressive et concertée garantit que les orientations pédagogiques retenues répondent à la fois aux besoins des enfants et des familles, aux objectifs de la collectivité, et aux valeurs éducatives portées par l'ensemble des acteurs impliqués.

les intentions pédagogiques 25-26

1.

**ESTIME DE SOI ET
VALORISATION DE
L'ENFANT A TRAVERS
LES ARTS**



Projet du Service
Enfance Animation



Projet Pôle Nord

2.

**CHOIX DE L'ENFANT
ET PARTICIPATION
CITOYENNE**



Projet du Service
Enfance Animation



Projet transversal à la
CDC Convergence
Garonne

3.

TRANSMISSION



Projet du Service
Enfance Animation

4.

**L'ALIMENTATION
DURABLE**



Projet du Service
Enfance Animation



Projet transversal
à la Direction des
Services à la Population

Déclinaison des objectifs généraux, des objectifs opérationnels et des moyens :

Suite à l'évaluation du projet pédagogique de l'année 2024-2025, des actions et des projets répondant aux besoins et aux attentes du public accueilli ont pu émerger. Afin d'atteindre ces nouveaux objectifs, les équipes d'animation mettront en place, tout au long de l'année, différentes actions et projets adaptés.

Il est important de souligner que certains objectifs de l'année précédente font désormais partie intégrante des pratiques de l'équipe et continueront de résonner en toile de fond de nos actions. C'est notamment le cas de l'accueil de la différence et du handicap, ainsi que des initiatives menées autour de l'environnement et de l'éducation à l'éco-citoyenneté et au développement durable.

Vous trouverez ci-dessous les objectifs de l'équipe d'animation pour cette nouvelle année 2025-2026.

ESTIME DE SOI ET VALORISATION DE L'ENFANT A TRAVERS LES ARTS :

- ✓ Permettre à chaque enfant de développer la confiance en lui et de valoriser son identité en explorant différentes formes d'expression artistique
- ✓ Encourager l'expression personnelle et la créativité en valorisant, le geste et l'intention plutôt que la production achevée.
- ✓ Proposer des activités artistiques collaboratives afin de construire des expériences collectives personnelle et valorisante
- ✓ Créer une cohésion de groupe avec une production finale commune

- ❖ Thématiques de Pôle tout au long de l'année sur les mercredis après-midi
- ❖ Création d'une Galerie d'art du Pôle Nord avec de futurs vernissages
- ❖ Parcours d'Education Artistique & Culturel sur le site de Virelade (Tournant au fil des ans)
- ❖ Correspondances
- ❖ Bibliothèque numérique, commune d'outils et d'informations pédagogiques

Pour cette thématique, le Pôle Nord s'est appuyé sur les observations issues de projets précédents : certains enfants peuvent parfois manquer de confiance en eux lorsqu'il s'agit de réaliser des créations. Cette année, nous souhaitons, à travers les arts, stimuler leur créativité et les aider à dépasser la peur de la « page blanche » ou du sentiment de « je n'y arrive pas » ou « ce n'est pas assez beau ». L'objectif est de montrer que l'art est avant tout subjectif : il n'y a pas de modèle unique ni de résultat parfait. Chaque geste, chaque idée est une réussite en soi, et c'est le processus de création qui compte, permettant à chaque enfant de prendre confiance en lui et d'explorer librement son expression.

CHOIX DE L'ENFANT ET PARTICIPATION CITOYENNE :

- ✓ Accompagner les enfants à devenir acteurs de leur environnement en favorisant leur engagement et leur participation citoyenne dès le plus jeune âge.
- ✓ Encourager l'autonomie des enfants en leur permettant de choisir librement l'activité qu'ils vont réaliser
- ✓ Sensibiliser les enfants et les équipes à la différence, en promouvant tolérance et l'acceptation de l'autre
- ✓ Développer chez l'enfant le sens de la responsabilité et de la coopération en leur donnant des espaces pour s'exprimer, proposer et agir dans la vie de groupe.

- ❖ Le libre choix de l'activité : Formation animateurs
- ❖ Le mercredi des enfants
- ❖ Conseils d'enfants
- ❖ Recueil d'expression des enfants (Boîte à idées, Mur d'expressions...)
- ❖ Des temps et espaces en autonomie
- ❖ Choix de l'aménagement des espaces en concertation avec les enfants

Tout au long de nos projets, nous accompagnons les enfants pour qu'ils deviennent acteurs de leur environnement, en participant et en s'engageant dès le plus jeune âge. Nous les encourageons à faire leurs propres choix, à explorer leur autonomie et à prendre part aux activités selon leurs envies. Nous veillons également à sensibiliser chacun à la différence, à la tolérance et au respect de l'autre, tout en leur offrant des espaces pour coopérer, proposer et agir au sein du groupe, afin de développer leur sens des responsabilités et de la vie collective.

TRANSMISSION :

- ✓ Fortifier le lien entre les familles et l'accueil de loisirs par des moments d'échange et de participation
- ✓ Permettre aux familles de connaître le contenu des journées de leurs enfants et les actions du service Enfance Animation
- ✓ Créer des temps de rencontre réguliers entre enfants et aînés pour partager savoirs et favoriser le lien social
- ✓ Faire découvrir et valoriser le patrimoine naturel, culturel et historique du territoire pour renforcer l'ancrage et la curiosité des enfants

- ❖ Conseils de structures
- ❖ Newsletters du Service avec un focus précis par actions de Pôle
- ❖ Projets communication et valorisation des animations des accueils de loisirs
- ❖ Projets autour du Patrimoine local
- ❖ Projets passerelles & Projets intergénérationnels
- ❖ Evènements de territoire pour la famille
- ❖ Ritualisation des « cafés parents » et « goûter familles »

L'ALIMENTATION

DURABLE:

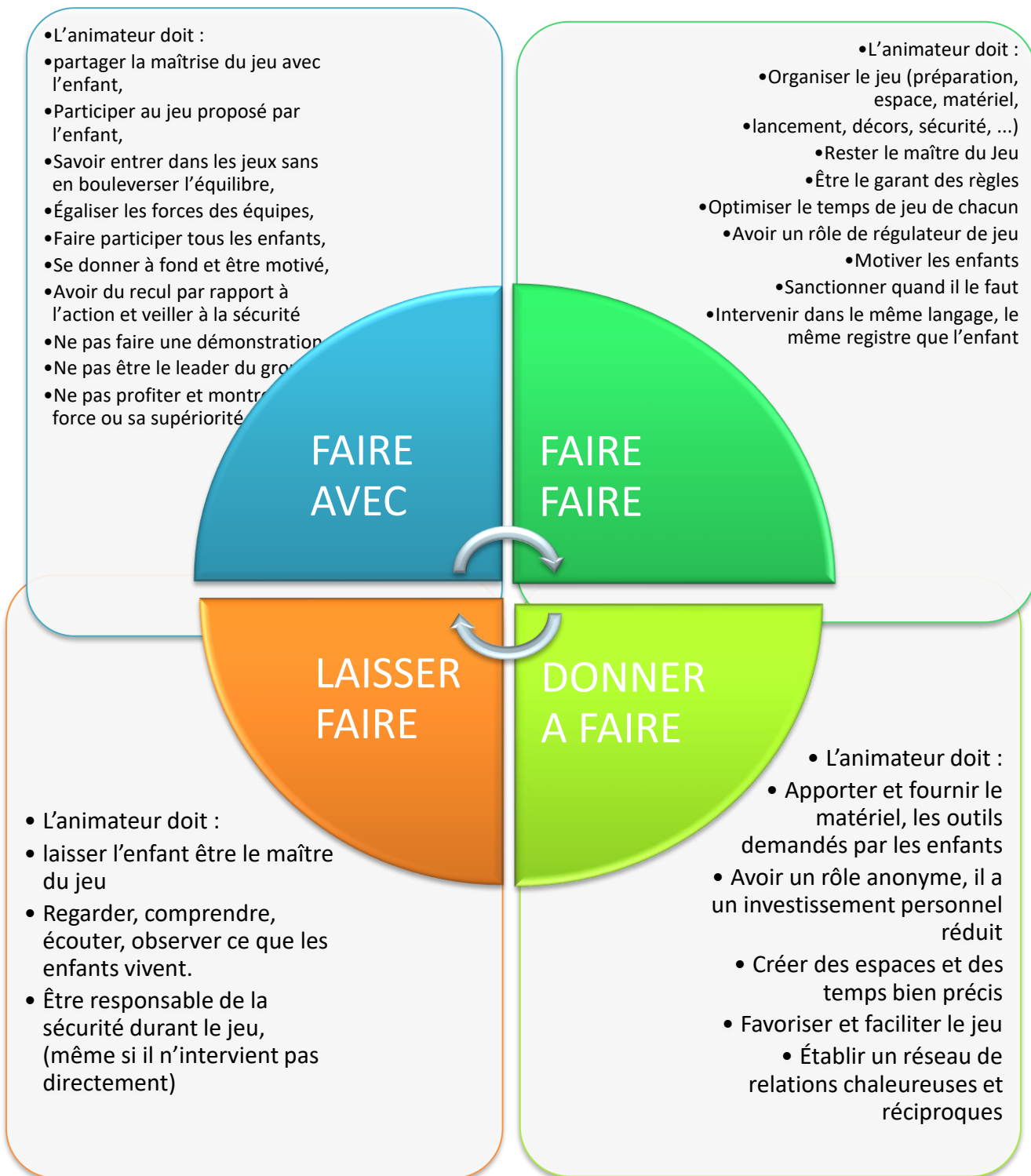
Sensibiliser les enfants à une alimentation responsable, respectueuse de l'environnement et de leur santé

- ✓ Sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée
- ✓ Impliquer les enfants dans des ateliers culinaires et de jardinage pour développer leur rapport à l'alimentation
- ✓ Initier les enfants aux notions de saisonnalité des produits
- ✓ Eveiller au goût en stimulant la curiosité pour découvrir ou redécouvrir certains aliments

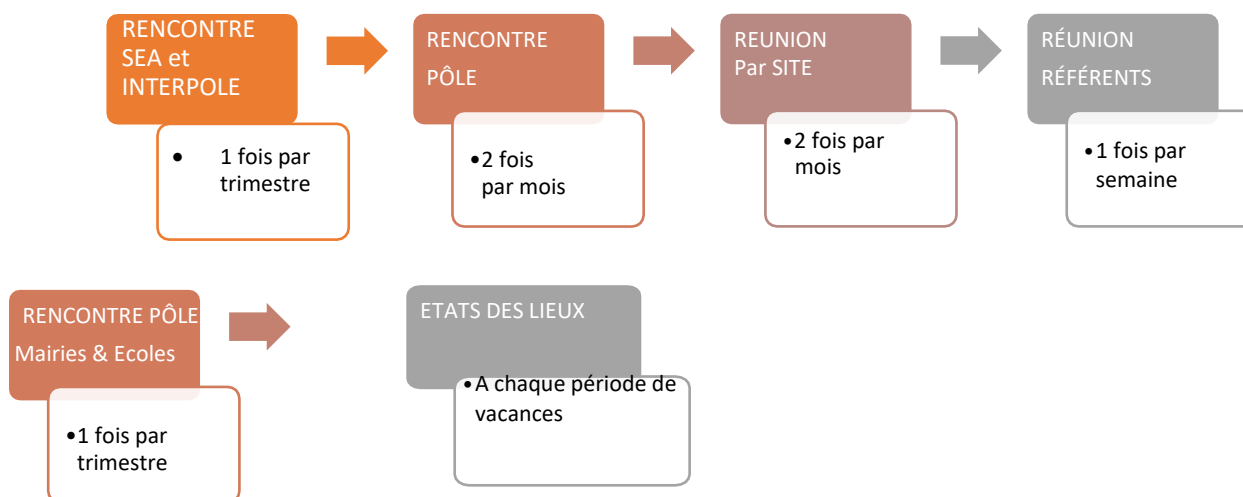
- ❖ Projets de la terre à l'assiette & Club Nature
- ❖ Renforcer le fonctionnement du tri par tous les acteurs des accueils
- ❖ Mise en route d'un composteur par accueil et suivi des jardins partagés
- ❖ Création d'un Quizz de Pôle pour un défis connaissance de fin d'année
- ❖ Créations de goûter

a. Les postures pédagogiques de l'équipe d'animation :

ANI MER C'EST :



b. Les réunions d'équipe :



Ces temps de réunion auront chacune des fonctions bien spécifiques

- Les réunions SEA soit avec le responsable du service enfance animation auront pour but de coordonner les projets transversaux, d'harmoniser la communication sur le territoire, d'aborder des procédures internes sur le plan RH, comptabilité, de soulever les problématiques générales à chaque multisite et d'apporter des réponses équivalentes sur l'ensemble de la collectivité.
- Les réunions interpoles permettront d'élaborer et piloter des projets transversaux, d'échanger des pratiques et d'anticiper des questions RH (partage de personnel)
- Les réunions du Pôle seront le moment privilégié pour faire des temps de rappel du projet pédagogique, faire le point sur les effectifs de fréquentation, sur la réalisation des projets, prendre en compte les retours d'informations liées au terrain et des temps de bilan.
- Les réunions par site permettront de communiquer des informations descendantes de la part de la collectivité, de planifier les temps d'animation, d'organiser les temps d'accueil
- Les réunions de référents sont des temps d'une part pratiques, effectifs, événements, explications techniques, et d'autre part des temps pédagogiques d'accompagnement sur des sujets de fond concernant l'accompagnement de leurs collaborateurs, animateurs sur le terrain.
- Les réunions Pôle, Mairie & écoles, ont pour but d'installer un climat de confiance et partenarial, pour tous les acteurs qui gravitent dans un même espace avec sensiblement un même public.
- Les états des lieux entrant et sortant visent à faire perdurer le bon état des locaux municipaux dans lequel évolue les usagers.

Le fonctionnement

i. Les journée type:

Journée type accueil

Voici une structure de journée type proposée en fonction de l'âge des enfants, elle peut être amenée à être adapté en fonction des activités, des enfants ou d'événements internes ou externes à l'accueil.

3-6 ANS	6-12 ANS
7H30-9H > ACCUEIL DU MATIN AVEC DES POLES D'ATELIERS	
9H-9H30 > "LANCEMENT" DE LA JOURNÉE	
9H30 - 11H15 > ANIMATION PROJET ANIM + ESPACE AUTONOME SI CHOIX DE L'ENFANT	9H30 - 11H45 > ANIMATION PROJET ANIM + ESPACES AUTONOMES SI CHOIX DE L'ENFANT
11H15 - 11H45 > TEMPS AUTONOME + ARRIVEE ½ JOURNEE	11H30 - 12H00 > TEMPS LIBRE + ARRIVEE ½ JOURNEE
11H45 - 13H00 > REPAS ET HYGIENE	12H00 - 13H00 > REPAS
13H30 - 14H00 > DEPART ½ JOURNEE 13H00 - 15H00 > SIESTE ANIMATION SUITE REVEIL	13H30 - 14H00 > DEPART ½ JOURNEE 13H00 - 14H00 > TEMPS CALME EN DEUX TEMPS
15H00 - 16H00 > ANIMATION THEMATIQUE POLE NORD	14H00 - 16H00 > ANIMATION THEMATIQUE POLE NORD
16H00 - 16H30 > GOÛTER	
16H30 - 17H00 > TEMPS AUTONOME	
17H00 - 18H30 > ACCUEIL DU SOIR	

ii. Les différents temps de la journée:

Dans l'élaboration de ce projet pédagogique, l'équipe d'animation a choisi de co-construire collectivement la réflexion autour des différents temps de la journée. Pour chacun d'eux, trois intentions éducatives principales ont été dégagées afin de donner du sens aux actions et de guider les pratiques. Cette démarche commune permet de valoriser la cohérence de l'équipe et de placer l'enfant et la famille au cœur de nos pratiques, en se posant deux questions fondamentales : Les attentes des enfants et familles pour ce temps ? Le rôle de l'équipe pour y répondre ?

- L'accueil de l'enfant avec les parents

Ce temps vise à instaurer un climat de confiance et de sérénité, tout en favorisant la continuité entre la maison et le centre. L'équipe adopte une posture bienveillante et chaleureuse, assure la transmission d'informations et propose des pôles d'activités autonomes.

- Le Lancement de la journée

Moment de rassemblement et de rituel, il permet de présenter les projets et activités de façon ludique et engageante. C'est aussi un temps collectif pour instaurer la dynamique de groupe et répartir les responsabilités et missions de la journée.

- Les activités

Elles offrent aux enfants la possibilité de choisir, de s'amuser et de découvrir de nouvelles expériences. L'animateur donne vie à l'activité en la rendant dynamique, attractive et adaptée aux envies du groupe.

- Repas

Moment de convivialité où tout l'accueil se réunit, il favorise les échanges et la découverte des goûts. Les enfants sont responsabilisés à travers la mise en place, le service et le rangement.

- Sieste

Ce temps de repos permet aux enfants de récupérer dans un cadre apaisant et sécurisant. L'équipe veille à instaurer une ambiance calme et rassurante, adaptée aux besoins de chacun. L'équipe est à l'écoute des conseils et besoins des familles. Le temps de sieste ne peut excéder deux heures afin de ne pas dérégler la courbe de la journée de l'enfant, un réveil progressif est toujours organisé.

- Temps calme

Essentiel aux besoins physiologiques, il alterne un moment de repos et une reprise d'activité douce. Des espaces adaptés en petits groupes et des propositions variées permettent de respecter le rythme de chacun et de rendre ce temps attrayant plutôt que contraint.

- Temps autonome

Comme pour les temps calmes, les temps "autonome" sont essentiels pendant la journée. Il permet à l'enfant qui le désire de vivre un moment sans le guidage de l'adulte et de développer des temps de construction sociaux avec les autres enfants sans être guidé. Les animateurs ont à ce moment-là un positionnement pédagogique qui oscille entre le laisser faire, du donner à faire, et du faire avec les enfants qui le désirent.

III La sanction

Comment sanctionner sans punir ?

Les réparations (symboliques – comme une lettre d’excuse ou matérielle – comme la réparation d’un objet cassé ou le nettoyage d’une maladresse) sont connues et adaptées au type et à la gravité de l’infraction.

Avant d’envisager de sanctionner un enfant pour une transgression, assurez-vous donc d’avoir posé au préalable des règles claires et compréhensibles par tous.

La sanction revêt avant tout un rôle éducatif, elle s’adresse à un seul individu, à un instant T, en fonction de son âge et du degré de gravité de ses actes. Elle porte sur des actes précis (et non pas sur des faits subjectifs). La sanction entraîne la privation de l’exercice d’un droit et est subie par le fautif. Elle peut s’accompagner de réparations. Elle vise un objectif réel – c’est-à-dire l’assimilation de la règle, de la loi – et doit être accompagnée d’une relation de suivi visant à déterminer si le comportement a évolué.

Les moyens humains et matériels :

- Le choix

Dans le projet de cette année, il est mis en avant la possibilité de choix (sport/manuel/nature/expression).

Quelle que soit l’activité choisie par l’enfant, elle sera en lien avec le thème de la semaine si c’est pendant les vacances ou avec le thème du mois si c’est pendant les mercredis.

- Les outils pédagogiques

- Déguisements
- Matériel pédagogique (peinture, feutre, craie desol...)
- Matériel sportif
- Aménagements/décors
- Les livres et autres documents pédagogiques pour faire des recherches d’animation
- Matériel pédagogique sportif

- ✓ **Le cahier des transmissions :**

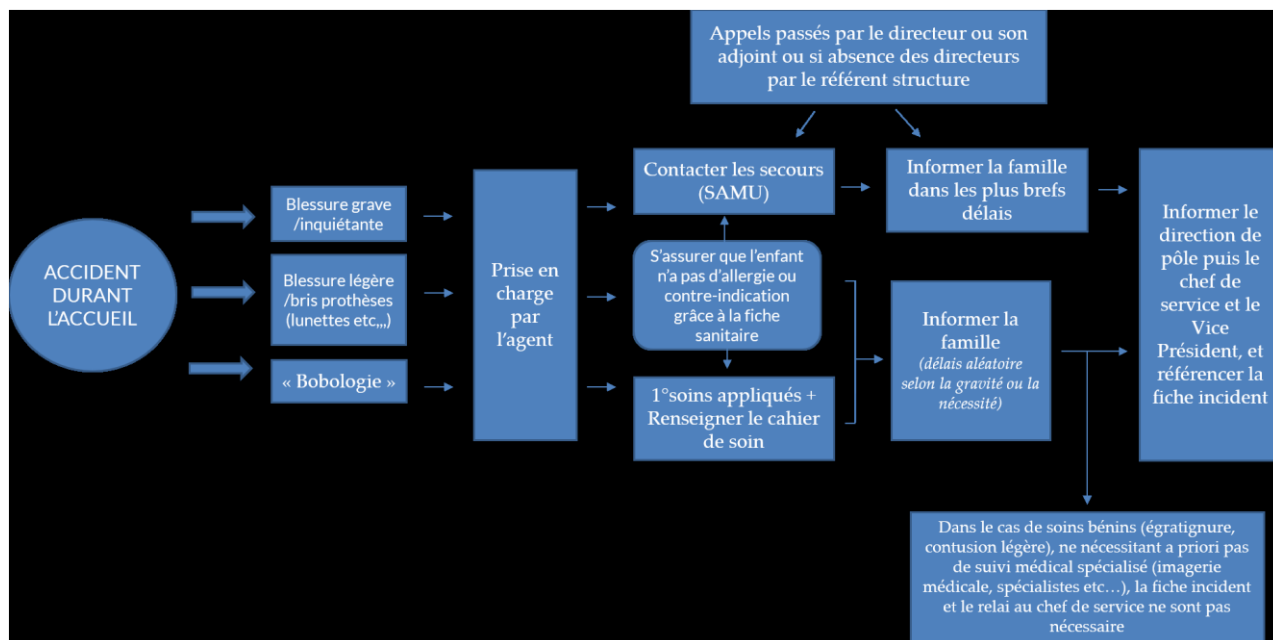
Afin d’améliorer la qualité des transmissions équipe/famille, des cahiers sont mis en place sur chaque structure afin que l’ensemble de l’équipe puisse avoir les informations et ainsi garder une traçabilité.

DECA > concernant le ménage

PHARMACIE > concernant le suivi des actes

OBSERVATION > concernant le suivi des enfants qui serait à transgresser plusieurs fois les règles par jour d’accueil ou sur un acte isolé assez important.

iii. Attitudes en cas d’accident



3) Indicateurs d'évaluation:

1) Évaluation des projets:

Le projet pédagogique est une méthode qui permet de passer de l'idée à l'action, qui permet de décliner les objectifs généraux en objectifs opérationnels et par conséquent de réaliser un projet d'animation. Celui-ci est donc l'outil principal employé par les animateurs pour choisir des activités puis déterminer une progression sur plusieurs séances complémentaires.

- Quels moyens pour évaluer l'atteinte des objectifs fixés ?
- L'efficacité : l'objectif est-il atteint ? En quoi la situation initiale a-t-elle changé ?

Quels sont les effets sur le public ciblé ?

- La cohérence : la démarche est-elle en adéquation avec les valeurs et ce qui a été décidé ?
- L'efficacité : le rapport moyen utilisé/résultats.

Objectifs	Critères	Indicateurs	Outils de recueil de données
Estime de soi et valorisation de l'enfant à travers les arts	Valoriser les enfants à travers les diverses pratiques	Faire apparaître la thématique comme guide tout au long de l'année des après-midis du Pôle sur les cycles mercredis	Planification
	Création d'une galerie d'art	Création d'un temps famille permettant de visualiser ce qui a été créé Créer deux rencontres dans l'année sur cette thématique	Toute la communication autour de l'évènement et les productions annuelles dans cette thématique
	Installer une méthode de Pôle avec des modalités dans la	Récolte des idées 2 fois par cycle	Réunion pédagogique Affiche suivi enfants et familles pour mettre

	valorisation des idées des enfants	Mise en place d'au moins 1 idée sur le sujet thématisé chaque cycle suivant	lumière la future pratique à adopter
Choix de l'enfant et participation citoyenne	Reconduction de la journée thématique « Mercredis enfants »	Nombre d'activités issues de ces événements	Planification et fiche évaluation
	Laisser aux enfants le choix des aménagements des espaces	A la fin de l'année chaque accueil aura vu au moins un espace où une salle être adapté avec les idées des enfants	Les temps de rassemblement Conseils d'enfants Goûter débats
	Boîte à idées des enfants ou mur d'expression	Au moins 70% participent avec une idée concrète	Aménagement d'un temps de vote enfant
	Retour des enfants sur le respect de leur choix	70% des enfants ont le sentiment de voir ce sujet traité à bien sur les accueils	Conseil d'enfant ou sondage temps rassemblement
Transmission	Renforcement des projets intergénérationnels avec les aînés	Création d'un événement de Pôle avec des structures accueillant des aînés	Planification
	Création d'un jeu de piste valorisant le patrimoine local	Conception d'une piste de Robin à Podensac	Valorisation du livrable juin 2026
	Journée inter-centres et événement avec les familles	Création de café familles sur chaque cycle	
	Amélioration continue des projets valorisation animation pour les familles	1 Newsletter service avec focus Pôle Nord tous les 2 mois 1 projet par accueil de « petit reporter » pour la valorisation des animations sur des formats visuels et numériques	Portfolio de fin d'année des newsletter du service. Outil numérique
Sensibiliser les enfants à une alimentation responsable, respectueuse de l'environnement et de leur santé	Création de goûters	Objectif 20 goûters réalisés sur l'année	Planification et recettes produites (supports visuels)
	Améliorer les connaissances des enfants sur la notion de l'alimentation durable	70% de moyenne bonnes réponses sur le Défis quizz de Pôle	Quizz échelle du Pôle

	Mise en place de potager sur chaque accueil et mobilisation sur des composteurs	2 récoltes de fruits et légumes servant à des recettes Un composteur actif par accueil pour l'été 2026	Support recettes
--	---	---	------------------

Dans le cadre de notre projet pédagogique, un taux de **70%** a été retenu comme indicateur clé dans plusieurs de nos évaluations, notamment pour mesurer la participation des enfants aux ateliers ou leur acquisition de compétences. Ce choix repose sur plusieurs principes statistiques et pragmatiques : Représentativité, Marge d'erreur réduite, réalité du terrain.

En conclusion, ce taux de 70% assure une représentativité majoritaire, en restant à la fois réaliste et suffisamment significatif pour évaluer l'impact de nos actions de manière fiable. Il constitue un seuil adapté pour mesurer nos indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

2) Évaluation des équipes :

Pour garantir la qualité de l'accueil, des temps d'échanges réguliers sont organisés avec les animateurs : bilans individuels, bilans d'équipe, ainsi que des entretiens dédiés aux stagiaires (début, mi et fin de stage). Ces moments permettent de valoriser le travail réalisé et d'ajuster les pratiques si besoin.

Conclusion:

Tout au long de la journée, notre équipe met tout en œuvre pour que chaque enfant se sente bien, en sécurité et épanoui. Nous veillons à répondre à leurs besoins, à leur offrir des activités variées et à les accompagner dans leurs découvertes, afin qu'ils grandissent et s'amuse dans un cadre chaleureux et bienveillant.

NOS PARTENAIRES

